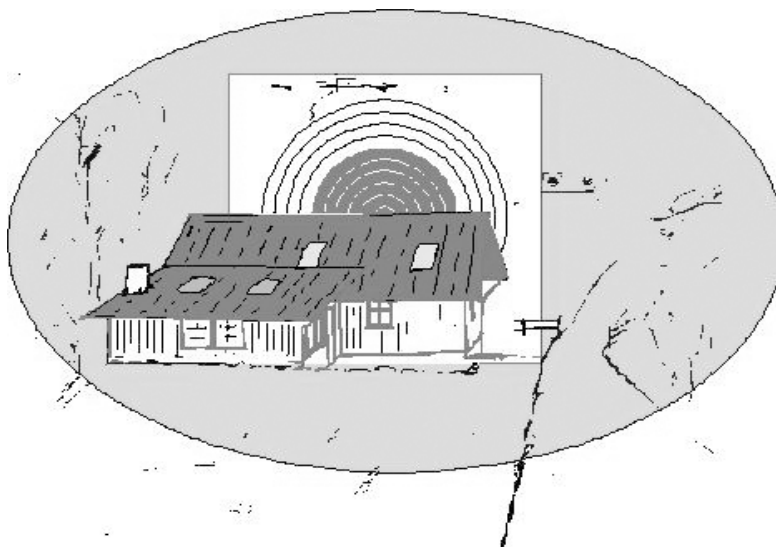


26^{EME} TIR DU BURON



ESSERTINES SUR YVERDON

22,23,24,25 août 2019

Plan de tir 300 m

Concours des sociétés CSOC

Jeudi	22 août	18h00 - 20h00
Vendredi	23 août	15h00 - 20h00
Samedi	24 août	09h00 - 12h00
Dimanche	25 août	09h00 - 12h00

Le bureau ferme ½ h avant la fin des tirs

Buvette
Petite restauration –Boissons

Les tireurs individuels sont les bienvenus.

www.tirduburon.ch

Société organisatrice « Les Mousquetaires du Buron »

Genre de tir	Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.
Participation :	Les sections affiliées à la FST et à la SVC peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis. Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
License :	Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
Inscriptions :	Bernard Perret 024 435 13 23 / 079 568 40 51 www.tirduburon.ch info@tirduburon.ch
Paiement :	Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance ou au bureau le jour du tir. CCP : 17-780474-5 IBAN : CH21 0900 0000 1778 0474 5
Finance de groupe :	Elle est fixée à Fr. 40.00. Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes.
Livret de tir :	Obligatoire : Fr. 6.00. Délivré sur place.
Taxes FST &SCV	Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de la SVC, Fr.1.00/tireur, ainsi que les frais administratifs liés à la manifestation.
Munition :	Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
Mutations :	En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un membre de la société. Il doit être annoncé avant le tir au bureau. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
Catégorie d'armes :	Cat. A: Armes standard et armes libres Cat. D: FASS 57/03 Cat. E: Mousqueton, FASS 90, FASS 57/02
Catégorie groupes :	Cat. A: Toutes les armes. Cat. D/E: Toutes les armes d'ordonnance.
Dérangements:	Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel.
Réclamations:	Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)

PLAN DE TIR

Cible	EXERCICE
Arme	Toutes les armes
Cible	A à 10
Nombre de coups	5, coup par coup (nombre de passes illimitées)
Position	Libre
Prix de la passe	Frs.6.00

Cible	LAVAUX – GROUPE
Arme	Toutes les armes
Cible	Cible A à 10 points
Nombre de coups	8 , 4 coups par coup + 4 coups en série
Position	Selon règlement FST
Nombre de tireurs	5 ou 6 tireurs par groupe
Prix de la passe	Inscription du groupe Frs. 40.- Finance par tireur Frs. 18.- munition comprise

Carte - couronne	<u>E/S</u>	<u>U21/V</u>	<u>U17/ SV</u>
Cat A :	72	70	69
Cat D :	67	65	64
Cat E :	65	63	62

Classement	A l'addition des 5 meilleurs résultats, appui par le 6 ^{ème} puis par les résultats de l'ensemble du groupe.
Répartition	100% des inscriptions de groupes au 60% des groupes. Deux classements : armes de sport et armes d'ordonnance. Valeur du 1 ^{er} prix Cat. A : minimum Fr. 120.- au 1 ^{er} groupe. Il faut au moins 5 groupes en compétition, sinon les finances de groupes seront remboursées. (Pas de classement) Cat. D/E : minimum Fr. 200.- au 1 ^{er} groupe classé

Classement Roi du tir : 3 catégories

Cat A/D/E : 100% cible groupe Lavaux + **100%** cible Mousquetaires + **20%** cible Buron

1^{er} 120.- 2^{ème} 80.- 3^{ème} 60.-

SOCIETE VAUDOISE DES CARABINIERS

Approbation du plan de tir : le 15 avril 2019

Le Chef de la Division fusil : **ALFRED TISSOT**

Cible **BURON-INDIVIDUEL**

Arme Toutes les armes
Cible Cible A à 100 points
Nombre de coups 5, coup par coup
Position Selon règlement FST
Prix de la passe Frs.18.- munition comprise

Carte - couronne

Catégorie A	440 points et plus pour	E
	430 points et plus pour	U21 et V
	420 points et plus pour	U17 et SV
Arme libre et fusil standard	415 points et plus pour	E
	410 points et plus pour	U21 et V
	405 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie D	415 points et plus pour	E
	410 points et plus pour	U21 et V
	405 points et plus pour	U17 et SV
Fass 57 (03)	415 points et plus pour	E
	410 points et plus pour	U21 et V
	405 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie E	405 points et plus pour	E
	400 points et plus pour	U21 et V
	395 points et plus pour	U17 et SV
Fass 90, Mousqueton et Fass 57 (02)	405 points et plus pour	E
	400 points et plus pour	U21 et V
	395 points et plus pour	U17 et SV

Cible **MOUSQUETAIRES - REPARTITION**

Arme Toutes les armes
Cible Cible A à 10 points
Nombre de coups 6, coup par coup
Position Selon règlement FST
Prix de la passe Frs. 20.- (Frs 17.90 pour la passe et Frs 2.10 pour la munition)
Distinction Aucune

Barème :

Points	Cat A	Cat D & E
60	Fr. 100.00	Fr. 100.00
59	Fr. 60.00	Fr. 70.00
58	Fr. 30.00	Fr. 50.00
57	Fr. 20.00	Fr. 40.00
56	Fr. 15.00	Fr. 30.00
55	Fr. 10.00	Fr. 25.00
54	Fr. 5.00	Fr. 20.00
53		Fr. 15.00
52		Fr. 8.00
51		Fr. 5.00

Répartition :

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les **60 %** du produit des passes, la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.